

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2016

Etaient présents :

Christian BALERIN, Karine. MASSON, Dominique SERGEANT, Daniel MARC,

Excusés : M. AUGÉ procuration à MARC Daniel, ROUQUAYROL Jean-Claude procuration à Christian BALERIN, Yannick CHEVRIER et ARIBAUD Éric

Absentes: TOMAS Marie-Thérèse, DESASY Annie, Sandra BELUEL

Il est 18 heures 30 Monsieur le Maire ouvre la séance.

- 1°) *Modification statutaire : mise en conformité des compétences au 31/12/2016 en application de la loi NOTRe du 7 août 2015. (Grand Orb)
Après délibération, voté à l'unanimité.*
- 2°) *Approbation du rapport de la commission locale des charges transférées (CLECT) réunie en date du 28 octobre 2016 et la délibération du conseil communautaire en date du 8 novembre 2016. (Grand Orb)
Après délibération, voté à l'unanimité*
- 3°) *Demande de fond de concours à la communauté de commune Grand Orb pour l'achat du terrain section A n° 763 et A n°121 LE PRADAL : montant de l'achat du terrain 120 000 Euros. Frais : 3 200 EUROS demande de fond de concours à hauteur de 31 250 Euros par la communauté de commune.
Autofinancement à hauteur de 91 950 €
Après délibération, voté à l'unanimité*
- 4°) *Décision modificative n° 1 : amortissements : voté à l'unanimité*

Décision modificative n° 2 : virements de crédits : voté à l'unanimité
- 5°) *Désignation des délégués au nouveau syndicat des eaux : Mare et Libron, qui vient d'être regroupé en un seul syndicat :*
- *Monsieur Christian BALERIN et Monsieur Jean-Claude ROUQUAYROL ont été reconduits comme délégués.*

- 6°) *Adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de services associés. (Hérault Energies)*

Monsieur le maire, dit que le groupement de commande devrait obtenir des réductions sur les tarifs.

Après délibération, voté à l'unanimité

- 7°) *autorisation à donner à Mr le Maire pour signer le contrat de prêt auprès de la caisse des dépôts et consignations :*

- *Détail : montant **95 000 Euros***

- *Durée : **25 ans***

- ***Taux fixe jusqu'au 13/12/2016 : 1.64 %***

Après délibération, confère toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées,

Voté à l'unanimité.

- 8°) *demande de subvention Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)*

Le conseil municipal décide de demander à Monsieur le Sous-Préfet une aide afin de réaliser les travaux de construction de la nouvelle école et mairie, ainsi qu'une aide au fond de soutien à l'investissement.

Monsieur le Maire dit qu'il y a lieu de faire une demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental, et de demander à Monsieur FALIP Jean-Luc, conseiller départemental de soutenir ce projet.

Demande d'accord sur le projet, le devis et le plan de financement au conseil municipal.

Après délibération, voté à l'unanimité.

Le conseil municipal prend connaissance de l'avant-projet établi par l'architecte Monsieur Jalabert, qui définit la construction de la nouvelle école et mairie.

Décide de réfléchir sur le projet et d'en débattre à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le 7 février 2017.

Monsieur le maire propose au conseil municipal la date du 9 janvier pour présenter les vœux à la population.

Il est 19 heures, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

